

## Établissement Public de Santé de Lomagne : le Président du Département du Gers interpelle le Directeur Général de l'ARS Occitanie



Établissement Public de Santé de Lomagne : le Président du Département du Gers interpelle le Directeur Général de l'ARS Occitanie

Dans le contexte des tensions persistantes au sein de l'Établissement Public de Santé de Lomagne, Philippe Dupouy, Président du Département du Gers, a adressé ce jour un courrier à Didier Jaffre, Directeur Général de l'ARS Occitanie.

« Je souhaite par la présente vous faire part de ma vive inquiétude face à la situation alarmante de l'Établissement Public de Santé de Lomagne. Comme vous le savez, l'EPSL de Lomagne est le deuxième plus grand établissement de santé du Gers après le Centre Hospitalier d'Auch. Il représente un service de santé essentiel pour le territoire et ses habitants, ainsi que l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois sur ce bassin de vie. [...]

Aujourd'hui, si je reconnais l'ampleur et la difficulté de la tâche, il s'avère que les méthodes employées par la gouvernance actuelle pour atteindre les objectifs fixés ont conduit à de graves dysfonctionnements et à la détérioration sans précédent du climat social et de la qualité du service public rendu. Malgré l'implication sans faille des élus, dont je fais partie, pour engager des médiations entre la nouvelle direction et les personnels ou leurs représentants, pour rassurer les patients, et favoriser un dialogue permanent avec vous, force est de constater que la situation s'est rapidement détériorée pour aboutir à l'impasse actuelle. »

Dans ce courrier, le Président du Département du Gers sollicite l'ARS Occitanie afin qu'elle engage une série de mesures pour remédier à la situation actuelle.

« Dans ce contexte, il paraît urgent de réaliser une mission d'audit indépendant afin de comprendre les raisons de cet échec managérial et d'aboutir à une réorganisation de l'équipe de direction. Cette mission d'étude devra également fournir un examen approfondi de la situation financière de l'établissement et proposer un plan de redressement, sincère et qui replace l'humain, raison d'être de cet établissement, au cœur de son activité.

Par ailleurs, il me paraît désormais urgent d'organiser rapidement un conseil de surveillance extraordinaire, en votre présence, afin de mettre un terme à cette situation.

Dans cette attente, il est également indispensable de revoir les méthodes de management afin de restaurer la confiance avec les personnels en souffrance. »